

2020

ANALYSE N°11

L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANT·E·S

Antoine Stasse

Chargé projets en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire à la FUCID



À travers ses analyses et études en éducation permanente, la FUCID ouvre un espace de réflexion collective entre les militant·e·s du monde associatif, les citoyen·ne·s du Nord et du Sud et des enseignant·e·s / chercheur·se·s. En multipliant les regards et les angles d'approche sur les questions de société liées à la solidarité mondiale, la FUCID propose de renforcer, au sein de l'enseignement supérieur, la valorisation d'alternatives aux systèmes de pensée dominants.

FUCID ASBL

Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
Tél : +32 (0)81 72 50 88
Fax : +32 (0)81 72 50 90
fucid@unamur.be · www.fucid.be



Avec le soutien de la
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANT·E·S

Antoine Stasse

Chargé projets en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire à la FUCID

Les questions liées à l'engagement chez les jeunes font partie des réflexions de nombreuses associations. Comment susciter ou accompagner chez ce public l'envie d'agir pour combattre les injustices, le besoin de s'engager pour défendre ses valeurs ? Comment l'encourager à exercer une citoyenneté plus responsable ? Autant de questions qui intéressent les animateur·trice·s, tout en accompagnant les actions et projets qu'ils et elles mettent en place. La FUCID, en tant qu'ONG du campus namurois, n'échappe pas à ces questionnements. Sa spécificité d'ONG universitaire l'amène également à envisager ces questions sous un angle particulier : comment susciter, accompagner ou encourager cet engagement des étudiant·e·s via des processus intégrés dans les différents cursus ? Quel rôle les activités d'apprentissage universitaires – cours magistraux, stages, TP, etc. – peuvent-elles jouer dans cette perspective ?

Dans ce contexte, et si plusieurs pistes sont actuellement envisagées, la FUCID a décidé de mettre en place deux types d'activités en collaboration avec différentes facultés et/ou professeur·e·s : le service learning¹ et les stages solidaires. Les questions liées au service learning sont et seront traitées dans d'autres analyses² et nous nous concentrerons ici sur la réflexion menée autour des stages solidaires, afin de les évaluer et d'identifier des points d'amélioration.

UNE OPPORTUNITÉ : LES STAGES DE PRATIQUE JURIDIQUE

La faculté de Droit de l'Université de Namur propose, en 3^{ème} année de bachelier, une activité à option appelée « stage de pratique juridique », dont « l'objectif est de donner à l'étudiant·e une occasion précoce d'entrer en contact avec un métier juridique et de se familiariser avec la mise en œuvre concrète de notions qu'elle/il aura étudiées de manière théorique dans le cadre des cours académiques »³.

1. Le Service Learning ou Apprentissage par le service propose aux étudiant·e·s d'associer au sein d'une même unité d'enseignement l'apprentissage universitaire, un service rendu à la communauté et une réflexion critique sur leur expérience, eux-mêmes, leur cursus et la société.

2. À ce sujet, pour découvrir l'analyse de Natalie Rigaux, « Susciter un engagement citoyen réfléchi à l'université : l'apport de la collaboration avec le monde associatif » : <https://www.fucid.be/susciter-un-engagement-citoyen-reflechi-a-luniversite-lapport-de-la-collaboration-avec-le-monde-associatif/>

3. <https://directory.unamur.be/teaching/courses/DROIB337>

Cette activité consiste en une immersion de 60 à 75 heures auprès de représentant-e-s de différents métiers du droit – avocat-e-s, notaires, huissier-ère-s, magistrat-e-s, ou encore juristes lié-e-s au monde de l'entreprise, au secteur public ou au monde associatif.

C'est dans ce cadre que la FUCID propose depuis l'année académique 2017-18 des expériences de stages dits « solidaires », en Belgique et à l'étranger, aux étudiant-e-s de la faculté. Depuis lors, 25 jeunes ont pu prendre part au processus et s'immerger durant deux semaines au sein d'associations belges comme le Service de lutte contre la pauvreté, Femmes de Droit, Droit des femmes ou la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés ; dans les cabinets belges d'avocats Progress Lawyers Network et Alter Égax avocats ; ainsi qu'au sein de cabinets d'avocats partenaires au Bénin, au Burkina Faso et aux Philippines. Ces lieux ont tous été sélectionnés afin de permettre aux étudiant-e-s de vivre une expérience d'engagement citoyen et/ou d'interculturalité (via les thématiques traitées, le public avec lequel ils travaillent, leur lieu d'implantation ou encore leur manière de travailler) tout en satisfaisant aux exigences du cursus de droit.

Nombreux sont les auteur-trice-s qui ont mis en avant les potentialités de dispositifs de stages. C'est notamment le cas de Dominique Glaymann⁴ qui en décrit l'impact sur la professionnalisation des futurs diplômé-e-s, le potentiel formatif ainsi que le rôle socialisateur. Mais la FUCID y voit aussi la possibilité d'un réel processus d'apprentissage pouvant mener les stagiaires à s'engager en tant que futur-e-s professionnel-le-s, mais également en tant qu'individus soucieu-x-ses d'adopter une citoyenneté plus responsable et solidaire.

UN PROCESSUS PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ À DES OBJECTIFS D'ENGAGEMENT

Afin de construire une expérience de stage aux apprentissages variés, nous pouvons nous appuyer sur le modèle de l'apprentissage expérientiel proposé par David Kolb⁵. Pour ce pédagogue américain, l'apprentissage doit être vu comme un processus continu et non comme un objectif fixe. Pour le décrire, il propose un modèle circulaire comprenant quatre grandes étapes :

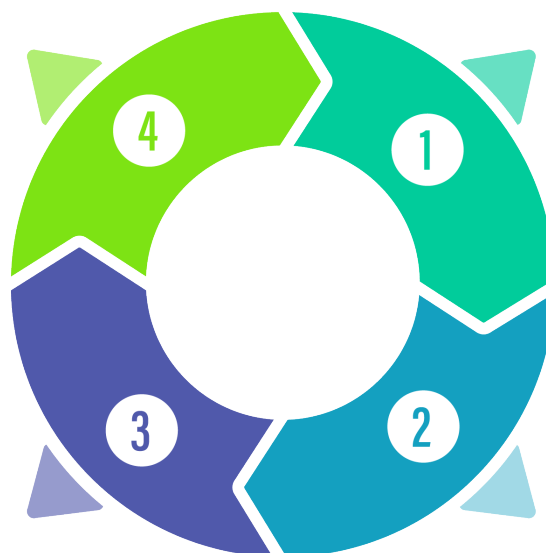
- **L'expérience concrète** est l'étape au cours de laquelle l'étudiant-e va expérimenter, vivre quelque chose de concret. Il s'agira ici de la période de stage ;
- **L'observation réflexive** permet à l'étudiant-e de prendre du recul, de réfléchir à ce qu'il-elle a vécu. C'est donc le moment où il-elle va se poser des questions, faire ressortir des problématiques et tenter d'y répondre au regard de la situation vécue ;
- Lors de la phase de **conceptualisation abstraite**, l'étudiant-e va généraliser ses apprentissages afin de créer des concepts généraux qu'il-elle pourra appliquer dans d'autres situations ;

4. D. Glaymann, « Le stage dans l'enseignement supérieur, un dispositif riche de promesses difficiles à tenir », in *Éducation et socialisation* [En ligne], en ligne depuis le 1^{er} avril 2014, consulté le 15 décembre 2020, URL : journals.openedition.org/edso/714

5. D.A. Kolb, *Experiential learning: experience as the source of learning and development*, 1984, Englewood Cliffs : Prentice Hall.

- **L'expérimentation active**, quant à elle, consiste à confronter ses apprentissages avec la réalité. C'est donc l'occasion de se rendre compte de la pertinence des réponses imaginées plus tôt dans le cycle.

Expérimentation active
Essayer ce qui a été appris
(confrontation des apprentissages)



Expérience concrète
Faire une expérience
(période de stage)

Observation réflexive
Réfléchir sur l'expérience
(recul sur l'expérience)

Conceptualisation abstraite
Apprendre de l'expérience
(généralisations)

Imaginé selon ce type de cycles d'apprentissage, les stages recèlent pour nous un potentiel pédagogique indéniable et nous y voyons l'opportunité d'en faire des outils favorisant l'engagement de notre public. D'où l'idée du stage solidaire : un processus de stage intégré au sein des cursus permettant également aux étudiant-e-s de vivre une expérience d'engagement citoyen et/ou d'interculturalité. Aux finalités principalement académiques et de professionnalisation poursuivies par la faculté, la FUCID propose d'ajouter les objectifs suivants :

- Apporter sa participation à la communauté via une expérience citoyenne en travaillant avec des partenaires solidaires ;
- Développer une vision critique, systémique et interdépendante de l'injustice et des inégalités structurelles ;
- Développer un sens de la responsabilité sociale et civique grâce à une meilleure compréhension de l'injustice et des inégalités structurelles ;
- En tant que futur-e-s acteur-trice-s de nos sociétés, devenir (ou continuer à être) des citoyen-ne-s responsables et engagé-e-s pour un monde plus juste et durable.

L'idée n'est pas, bien entendu, d'affirmer qu'aucun stage proposé au sein des facultés de l'UNamur ne permet d'atteindre l'un ou plusieurs de ces objectifs. Il s'agit plutôt de s'assurer qu'ils soient poursuivis en les formulant explicitement et en les intégrant dans un processus pédagogique qui englobe le stage et comporte quatre grandes étapes : une phase de forma-

tion avant le stage, l'immersion, une phase d'accompagnement et de réappropriation suite à l'expérience de stage, et enfin une étape de transmission vers le grand public.

LE CYCLE D'APPRENTISSAGE DES STAGES SOLIDAIRES

Avant le stage, la FUCID invite les étudiant-e-s à travailler leur esprit critique et leur réflexion sociale via la participation à différents midis de la FUCID, des activités d'information, de sensibilisation et de débat autour de grandes questions sociétales – comme les droits humains, les migrations, les questions de genre et bien d'autres. La diversité des enjeux mondiaux abordés au cours de ces rencontres permet que les futur.e.s stagiaires les appréhendent de manière plus réflexive et critique, et leur apporte des éléments de compréhension des inégalités structurelles. Outre ces temps de réflexion, des formations plus thématiques sont proposées en fonction des lieux de stages. Ce fut par exemple le cas via l'organisation d'un ciné-débat autour des questions migratoires au cours duquel fut diffusé le documentaire « Libre »⁶ racontant le combat de Cédric Herrou.

Suite à leur stage, les participant-e-s sont invité-e-s à une séance de réappropriation critique et collective de leur expérience. Ce moment de discussion se fait avec l'ensemble des stagiaires mais également en présence de membres de leur faculté, de la FUCID et du monde associatif namurois. Les objectifs sont que les étudiant-e-s puissent réfléchir sur leur expérience, la partager aux autres stagiaires et aux intervenant-e-s externes mais aussi confronter et/ou faire des liens entre leurs observations et ressentis, en adoptant une vision globale et systémique. Les intervenant-e-s extérieur-e-s amènent pour leur part un point de vue particulier sur les échanges et peuvent questionner les stagiaires depuis un angle juridique, interculturel ou associatif.

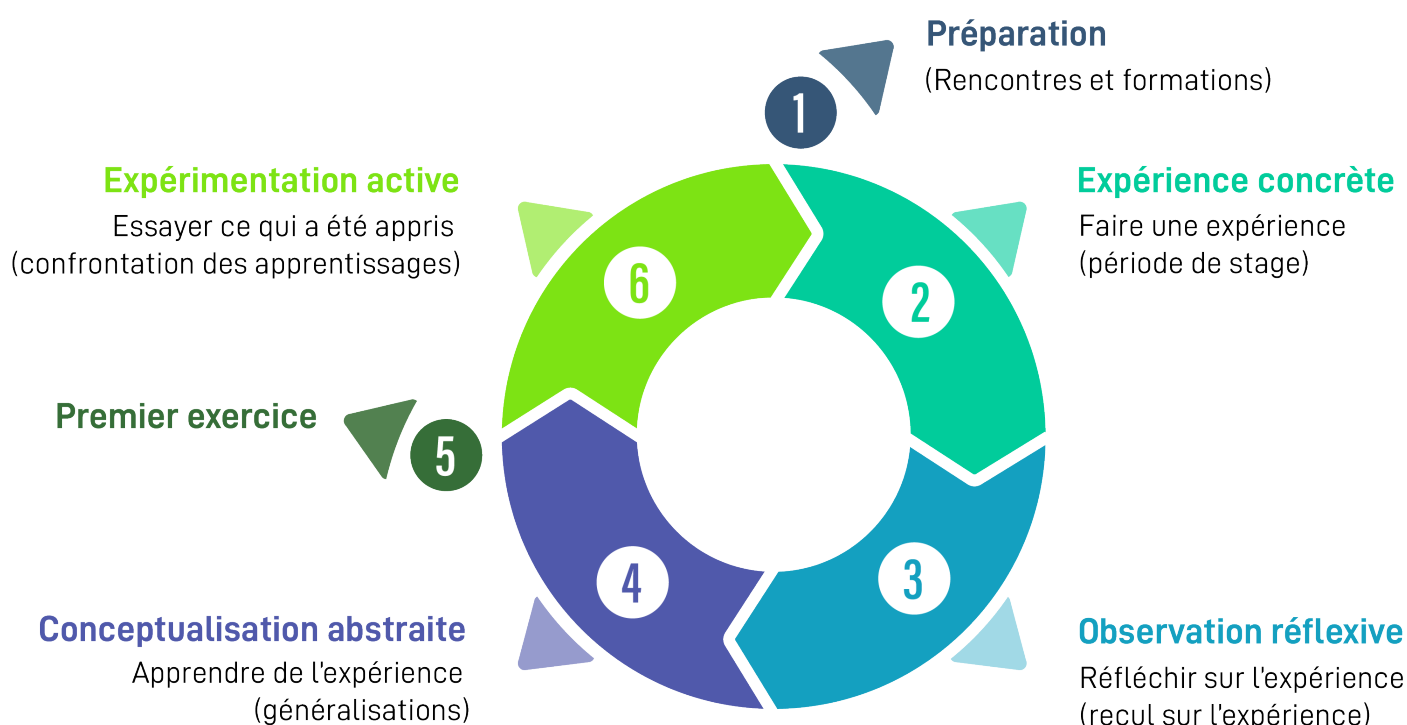
Enfin, une fois cette prise de recul réalisée, les étudiant-e-s sont amené-e-s à diffuser ce qu'il-elle-s souhaitent de leurs apprentissages vers le grand public via la création – collective ou individuelle – d'un outil de sensibilisation à destination d'un public plus large. La FUCID les outille et les accompagne alors dans la réalisation de cet outil pédagogique.

Selon nous, ce processus est une version adaptée du modèle de Kolb dans le sens où il en intègre les quatre phases tout en ajoutant certains éléments :

- Avant l'expérience concrète, l'étudiant-e sera préparé-e via la participation à différentes **rencontres et formations**. Ces dernières permettront à la fois de l'outiller pour le stage mais aussi pour les réflexions qui jalonnent l'ensemble des étapes du processus ;

6. M. Toesca, *Libre*, 2018. Vous trouverez davantage d'informations sur ce documentaire à l'adresse suivante : http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/52592_1

- Suite à cela, l'étudiant-e va vivre une **expérience concrète** – le stage – à partir de laquelle il-elle sera confronté-e à des questions et/ou problématiques, liées à certains enjeux mondiaux ;
- L'accompagnement et les formations de la FUCID vont l'aider à prendre du recul et à réfléchir à ces questions, afin d'identifier celles sur lesquelles il-elle souhaite particulièrement s'attarder et aux réponses qu'il-elle pourrait y apporter. C'est la phase de **l'observation réflexive** ;
- L'idée sera alors que l'étudiant-e passe à la phase de **conceptualisation abstraite** en faisant ressortir et en généralisant les apprentissages réalisés dans la situation particulière du stage à quelque chose qu'il-elle pourra appliquer dans d'autres situations. C'est dans cette optique et afin de faciliter le passage à cette étape que la FUCID demande au stagiaire de participer à une rencontre de réappropriation et l'accompagne dans la réalisation d'un outil de sensibilisation ;
- Un **premier exercice d'application** sera ensuite proposé via la présentation et/ou la diffusion de l'outil de sensibilisation qu'il-elle aura créé. Cette expérience pourra à nouveau mener à des apprentissages utiles en vue de la phase suivante ;
- Enfin, la dernière étape sera celle de des apprentissages par l'étudiant-e qui, la FUCID l'espère, s'engagera, au sein de son cursus, en tant que futur-e professionnel-le, mais également en tant qu'individu soucieu-x-se d'adopter une citoyenneté plus responsable et solidaire. Il-elle sera alors amené-e à vivre d'autres cycles en se basant sur de nouvelles expériences concrètes.



QU'EN ONT PENSÉ LES PARTICIPANT·E·S ?

Lorsqu'on s'intéresse aux retours des étudiant·e·s⁷ sur leur expérience, certains éléments ressortent très fréquemment. Il y a tout d'abord une volonté très forte d'aller vers plus de concret, de sortir de la formation au sein des auditoriums et des salles de travaux pratiques. Et bien que plusieurs citent différentes initiatives de la faculté afin de rendre l'apprentissage plus concret, le besoin de confronter la théorie à la pratique dans un environnement professionnel est très présent chez les stagiaires solidaires.

Si l'importance des stages semble claire pour ces étudiant·e·s, il·elle·s insistent aussi sur l'intérêt de proposer des lieux de stages variés, sans se limiter à des cabinets d'avocat·e·s dits traditionnels, d'inciter à aller voir « autre chose ». Comme eux, Miriam Ben Jattou, juriste et Présidente de l'asbl Femmes de Droit, Droit des femmes⁸, défend la plus-value de permettre aux futur·e·s juristes de découvrir d'autres voies que celles vers lesquelles il·elle·s se dirigent habituellement. « En effet, nombre d'étudiant·e·s ne passeront pas par la case "barreau" à l'issue de leurs études et n'ont pourtant aucune idée du panel de possibilités qu'offre notre riche diplôme de juriste ». Mais au-delà des différentes fonctions et métiers du droit, elle perçoit aussi une richesse dans l'ouverture à des structures différentes des lieux de stages traditionnels. Elle pense que ce type de stages permet aux étudiant·e·s de découvrir et d'expérimenter d'autres manières de faire du droit afin de savoir ce qui leur convient, de mieux orienter leurs choix d'options en Master, mais aussi d'y voir plus clair sur leur future carrière professionnelle.

Dans leurs témoignages, certaines étudiantes vont même plus loin en parlant d'un regain de motivation et d'une (re)découverte de sens par rapport à leurs études. C'est par exemple ce qu'affirme Léa suite au stage qu'elle a effectué : « cette expérience m'a permis de donner un nouveau souffle à mes études. Celles-ci paraissaient souvent bien abstraites, et il est facile de se décourager, mais découvrir la réalité du terrain leur a donné une toute nouvelle perspective. J'ai réalisé que les connaissances que j'amassais depuis trois années n'étaient pas vaines, et qu'un jour viendrait où je saurai les mettre au profit des personnes qui en ont besoin, ce qui a décuplé ma motivation ».

L'une des spécificités des stages solidaires réside dans le caractère engagé des lieux de stages proposés. C'est, pour Miriam Ben Jattou, l'une des forces de ce projet. Ce parti-pris permet, selon elle, une prise de conscience du potentiel d'engagement sociétal du droit : « Il me semble également important de montrer aux étudiant·e·s que le droit peut être un puissant outil de militance dans de nombreuses causes. [...] Effectuer un stage dans le cadre d'une association militante permet de comprendre les enjeux en cours ». Clément, pour sa part, a

7. Ces retours ont été exprimés par les participant·e·s via des évaluations écrites, des débriefings oraux, leurs rapports de stages ou encore des échanges particuliers.

8. L'asbl Femmes de Droit, Droit des femmes a accueilli une stagiaire en 2019-20 et en accueillera deux en 2020-2021.

aussi pris conscience d'une dimension du droit qu'il ne soupçonnait pas jusque-là : « Je me suis rendu compte que le droit n'est pas seulement un instrument technique et utile pour résoudre certaines situations, mais également un outil de revendication, de combat dans la lutte pour un monde plus juste et équitable ».

L'immersion au sein de structures dont la vocation est de combattre différentes formes d'injustices et d'inégalités les a confronté·e·s, parfois frontalement, à des réalités dont il·elle·s ne soupçonnaient pas l'ampleur. Ce stage fut donc une opportunité de remettre en question, d'éclaircir ou encore d'orienter leurs choix de carrière, mais aussi leur engagement citoyen.

ET MAINTENANT ?

Comme nous venons de l'illustrer, les stages solidaires au sein de la faculté de droit semblent être un outil pertinent et efficace pour atteindre nos objectifs pédagogiques et d'accompagnement de l'engagement des étudiant·e·s. Comme Emérance, tou·te·s les étudiant·e·s nous ont affirmé avoir pu retirer de cette expérience de nombreux apprentissages, à la fois pour leur cursus, leur future profession et leur vie de citoyen·ne : « [...] les enseignements tirés de cette expérience sont considérables. J'ai certes acquis des connaissances juridiques, mais je suis d'avis que ce stage m'a davantage appris sur le plan humain et social. J'ai été poussée à me questionner et à me positionner. Je me suis confrontée à des problématiques encore inconnues pour moi ».

En proposant une expérience d'engagement citoyen au sein d'une structure professionnelle liée à leurs études, en accompagnant les étudiant·e·s afin qu'il·elle·s en retirent un maximum d'apprentissages et en leur permettant de s'engager via la création et la diffusion d'un outil de sensibilisation, la FUCID entend également susciter et encourager l'engagement futur des stagiaires. Les lieux et responsables de stages, les combats qui y sont menés mais aussi les problématiques et thématiques abordées au cours des sensibilisations, réflexions et échanges entourant le stage, leur permettent d'avoir une meilleure compréhension du monde et de développer leur envie d'agir et de s'engager afin de combattre les injustices et les inégalités. Semblant avoir été aussi favorisée par le caractère inspirant des responsables de stage, leurs activités et leur manière de concevoir leur profession, la volonté partagée par les stagiaires de s'engager – d'une manière ou d'une autre, dans une temporalité plus ou moins proche, dans ou hors de leur (future) vie professionnelle – démontre la pertinence des stages solidaires par rapport à la favorisation de l'engagement.

Bien entendu, ce genre de processus doit faire l'objet d'une réflexion constante et d'une perpétuelle recherche d'améliorations. Les échanges post-projet avec les participant-e-s sont donc également riches en enseignements concernant les aspects qui pourraient mieux fonctionner. Hormis certains soucis organisationnels, logistiques ou encore administratifs, les étudiant-e-s pointent tou-te-s du doigt la trop courte durée du stage. Cette dernière n'étant pas extensible, la FUCID met le focus sur l'optimisation des deux semaines afin d'en retirer le plus d'apprentissages possibles. Aussi, le stage est une étape qui s'inscrit dans un processus de long cours – une année académique – ce qui permet de développer un accompagnement et une réflexion approfondie.

L'importance de l'accompagnement pédagogique proposé dans ce processus d'apprentissage nous pousse donc à le questionner, le repenser et l'améliorer. Si la séance de réappropriation et la création de l'outil de sensibilisation sont appréciées par les étudiant-e-s et si il-elle-s considèrent qu'elles leur ont permis de tirer davantage de leur expérience, plusieurs suggèrent par contre de renforcer la préparation en amont du stage. Nous pensons en effet que c'est une direction dans laquelle nous devons creuser, afin de permettre aux stagiaires d'arriver sur les lieux de leur immersion dans les meilleures conditions possibles, mais également d'améliorer le potentiel pédagogique du processus dans son ensemble.

Si la formule semble particulièrement appropriée aux stages juridiques, et bien que nous souhaitons encore l'améliorer, nous devons également réfléchir à la manière la plus adéquate d'adapter les stages solidaires à d'autres domaines, afin de pouvoir proposer cette expérience aux étudiant-e-s d'autres facultés. Persuadés de la pertinence de la démarche, c'est donc l'une des questions auxquelles nous souhaitons apporter des réponses au cours de notre réflexion sur le lien entre cursus et engagement.

Cet exemple concret montre que ce type de collaboration entre une association et l'université peut déboucher sur des projets porteurs de sens et réellement pertinents tant pour la formation académique des étudiant-e-s que pour la poursuite d'objectifs de citoyenneté et d'engagement. Pour parvenir à perfectionner et adapter la formule, mais également pour réfléchir à d'autres activités – comme le service learning – certains points devront retenir notre attention. C'est notamment le cas de l'implication qu'il est raisonnable de demander aux étudiant-e-s, de leur volonté de s'engager personnellement et émotionnellement dans une activité académique pouvant toucher à des questions de valeurs et de sens, de la charge de travail demandée, ou encore des contraintes liées aux différentes facultés.

L'expérience décrite dans cette analyse nous encourage à poursuivre en ce sens et à proposer toujours davantage d'activités poursuivant nos objectifs de citoyenneté au sein des cursus de l'Université de Namur. Nous pensons également que la multiplication de ce type de partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et associations, via la mise en place de

processus similaires dans les cursus, peut et doit permettre de susciter, d'accompagner et/ou d'encourager l'engagement d'un nombre d'étudiant·e·s toujours plus important.